



Conflit avec mon cuisiniste après signature contrat

Par **caropierre**, le **16/06/2014** à **21:01**

Bonjour,

Je me permets de m'adresser à vous car je rencontre une difficulté lors d'un achat.

En effet, je fais construire une maison et ai acheté une cuisine chez un cuisiniste. J'ai versé un tiers de la somme demandée, en guise d'acompte et ai signé un contrat.

La semaine dernière, la commerciale m'appelle et m'explique que le modèle de façade de meuble que nous avons choisi a été retiré du marché pour problème de qualité (la peinture "blanc brillant" ne tiendrait pas bien) et me propose de choisir un autre modèle. Je lui explique que je tenais vraiment à ce modèle mais qu'éventuellement, je pourrais être intéressée par le blanc laqué. Elle me fait une simulation de devis avec un geste commercial mais le tarif, plus élevé de quelques centaines d'euros ne me convient pas.

Que puis-je faire? Suis-je en droit de lui demander le blanc laqué au prix du blanc brillant?

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma demande,

Caro et Pierre